

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1218/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, une sage-femme principale de la France d'outre-mer .

n° 72-1218/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 août 1972

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1972

Date du numéro
10 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Mme Irène Joséphine, sage-femme principale de la France d'outre-mer, est, pour compter du 3 août 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mise à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires Sociales, pour servir à l'hôpital Peltier, en remplacement numérique de Mme Cougoul.